



Station d'épuration du Mesnil-Saint-Denis - la Verrière

Très bonne nouvelle après 4 années de procédures,
au Tribunal correctionnel avec condamnation en 2019 et au Tribunal
Administratif avec l'Experte judiciaire:

qui a établi dans son rapport du 11 janvier 2021 que la station d'épuration
du Mesnil-Saint-Denis - la Verrière, était à l'origine de la pollution des
eaux du Rhodon, et

qui a établi aussi les responsabilités et **les solutions pour faire cesser
cette pollution.**

**Et aujourd'hui depuis le mois de septembre, ENFIN, à la
sortie de la buse de rejet de la station d'épuration,**

après les travaux engagés en août par le SIAHVY, avec le fossé créé à
l'intérieur de la station, nous avons constaté à 3 reprises, septembre,
octobre et novembre **une eau qui est visuellement claire,**

mais en amont du pont de Champ-Garnier, **encore cette odeur
lessivielle le long du chemin qui borde le Rhodon**



Évacuation des eaux épurées

dans le fossé créé le long de la clôture à l'intérieur de la station, mais accès difficile pour des prélèvements de l'eau au niveau de son évacuation dans le fossé du Rhodon.



Nous allons demander au SIAHVY de bien vouloir nous remettre les éléments suivants:

- 3 analyses chimiques, à 15 jours d'intervalle, de l'eau du fossé déversée dans le fossé du Rhodon,
- le procès verbal de la réception des travaux effectués en 2021 suite aux préconisations confirmées dans le rapport de l'Experte judiciaire remis le 11 janvier 2021, et
- notamment celui des travaux de modifications de fonctionnement du bassin d'orages, à l'origine aussi de la pollution du Rhodon, constat et préconisations du rapport de l'Experte judiciaire.

Nous devrions ne plus revoir le Rhodon transformé en égout à ciel ouvert

1^{ère} photo du Rhodon prairie la Poufille - 2^{ème} rejet STEP - 3 et 4 forêt de Trappes
le 23.02.2017 le 03.05.2018 le 05.05.2019



le 08.12.2017

